



RAPPORT déchets

20
22

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MORMAL

> Sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés



Siège de la communauté de communes du Pays de Mormal

18 Rue Chevray - 59530 LE QUESNOY

Tél. : 03.27.09.04.60

Fax : 03.27.09.04.69

www.cc-paysdemormal.fr

Pôle technique et environnement CCPM

4 avenue de la légion d'honneur, Caserne Clarke,
59 550 Landrecies.

Tél. : 03.27.77.52.35

Fax : 03.27.07.00.81



SOMMAIRE

RAPPORT DÉCHETS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MORMAL

*Rapport établi
conformément à
la loi n°95-101 du
2 février 1995, dite
loi Barnier, et au
décret d'application
n°2000-404 du 11
mai 2000*

LA COLLECTIVITÉ P.4

OPÉRATIONS DE COLLECTE P.5

RAPPORT DU COLLECTEUR P.9

PRÉSENTATION SMIAA P.11

LES ENCOMBRANTS & LE RÉEMPLOI P.16

LES DÉCHETTERIES P.19

LE PERSONNEL ET LES ANIMATIONS P.22

BUDGET ANNUEL P.23

**+
ANNEXES**

PRÉSENTATION

LA COLLECTIVITÉ EN CHARGE DE L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

La communauté de communes du Pays de Mormal est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) situé dans le Département du Nord, arrondissement d'Avesnes sur Hèle.

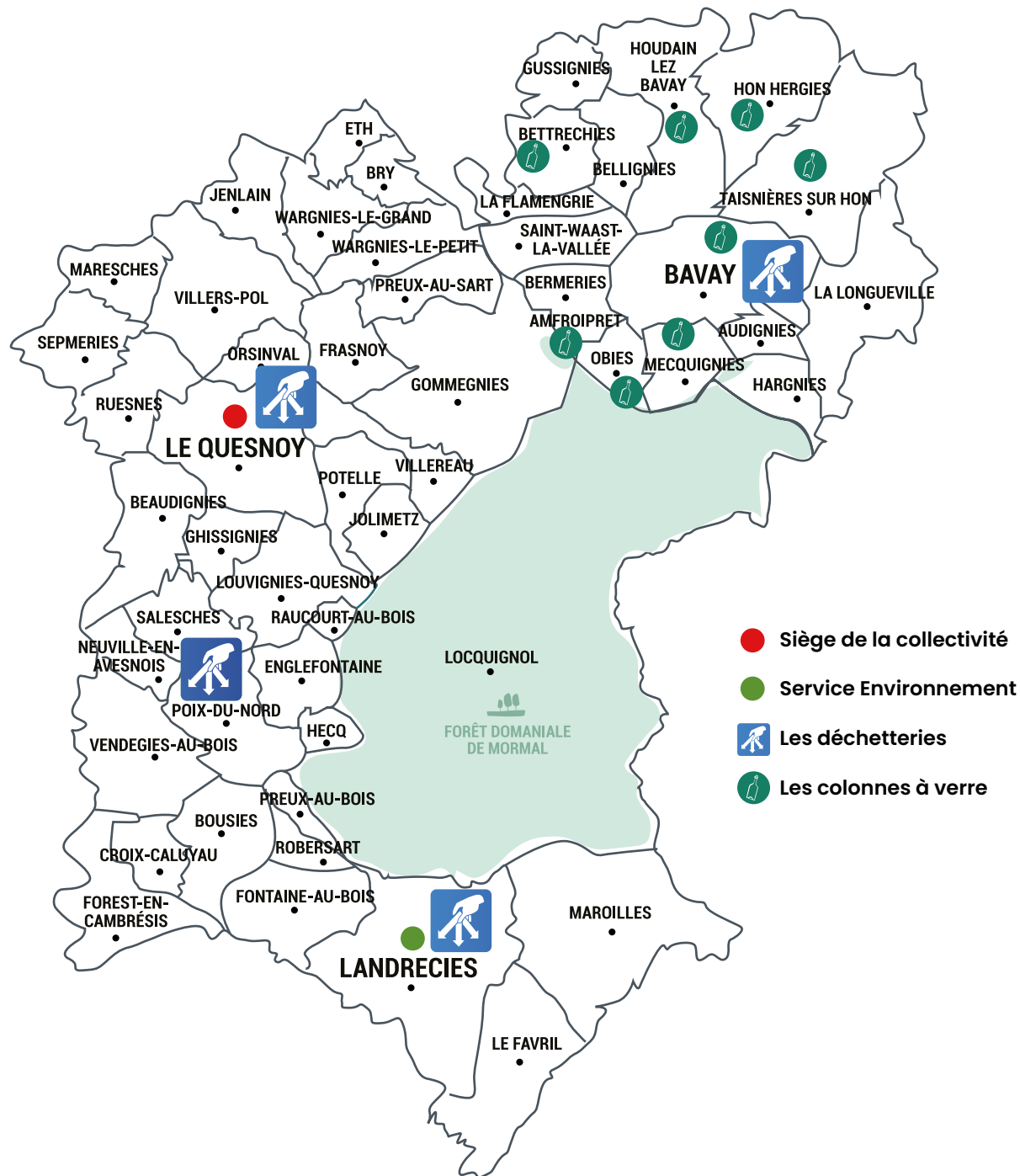


Le Président de la communauté de communes du Pays de Mormal est Guislain CAMBIER, Maire de Potelle et Président du Parc Naturel Régional de l'Avesnois (PNRA); François Erem, Maire de Landrecies en charge des déchets.

La communauté de communes du Pays de Mormal exerce certaines compétences en lieu et place des communes, dont notamment, la collecte et le traitement des ordures ménagères et assimilés et des encombrants. Elle assure la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés sur les 53 communes membres, ce qui représente 48 314 habitants (population municipale) pour 19 511 ménages (21 189 logements).



La communauté de communes du Pays de Mormal est adhérente du Syndicat Mixte de l'Arrondissement d'Avesnes (SMIAA) pour le traitement et la valorisation des déchets ménagers.



LA COLLECTE

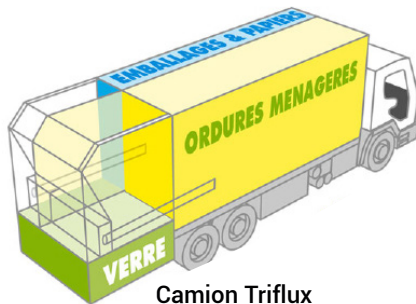
20
22



**FLAMME
ENVIRONNEMENT**

Le Savoir Propre

Elle est effectuée par l'entreprise **AVESNOIS Environnement (groupe FLAMME)**. Le camion utilisé est l'**Evolu'tri**. Il collecte les 3 flux (**Verre, OM*, déchets recyclables**) en simultané, au porte à porte, une fois par semaine, sur les **53 communes de la CCPM**.



**Camion Triflux
Evolu'tri (brevet Flamme
Environnement)**

LE SYSTÈME DE COLLECTE

Tous les foyers sont équipés :

- d'un bac de tri bi-compartmenté pour le verre et les autres déchets recyclables (papier, carton, bouteille et flacon plastique, ...)
- d'un bac pour les OM*

Le parc de bacs est géré en régie sur l'ensemble du Pays de Mormal depuis le 01/07/2015.

En 2022, 1 451 Interventions de réalisées sur le terrain (remplacements de bacs, nouvelles dotations, réparations / diverses casses ...), soit 21 Interventions en moins / 2021.



1451
Interventions de réalisées sur le terrain (remplacements de bacs, nouvelles dotations, réparations / diverses casses ...)

LA FRÉQUENCE DE COLLECTE

La collecte des déchets ménagers en porte à porte s'effectue également les jours fériés (y compris le 1er mai).

Une refonte des tournées de collecte a eu lieu à compter du 12/10/2015. La collecte débute dès 5h00 ou 6h00 du matin et se termine vers 22h00 le soir.



Pour ramasser tous ces déchets, Avesnois environnement a parcouru 193 905 km. Cela équivaut à quasiment cinq fois le tour de la Terre.

COLLECTE EN PORTE À PORTE

Flux de déchets collectés en porte à porte	Mode d'exploitation	Fréquence de collecte	Contenant	% population desservie
Ordures ménagères résiduelles	Prestataire (Avesnois Environnement)	C1	Bac gris foncé, couvercle gris	100%
Verre	Prestataire (Avesnois Environnement)	C1	Bac gris foncé, couvercle vert	100%
Autres emballages ménagers recyclables hors verre	Prestataire (Avesnois Environnement)	C1	Bac gris foncé, couvercle jaune	100%
Encombrants 1^{ère} collecte au 24/08/2016	C2Rinsertion	Inscription téléphonique	En tas sur la voie publique	100%

C1 = collecte 1 fois par semaine

COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE



Flux de déchets collectés en apport volontaire



Mode d'exploitation



Mode de dépôts

Colonnes

Densité

1

colonne pour
688 habitants
(territoire ex-CCB)

Totale

11

colonnes à
verre sur 8
communes

CITEO

filiales et exutoire des déchets (collecte + déchetteries)

La CCPM a signé un contrat avec CITEO le 01/01/2018 (barème F). Ce contrat est signé pour une durée de 5 ans (fin le 31/12/2022). Il intègre les contrats de reprise des différents matériaux recyclables selon les conditions établies et assure un soutien financier à la tonne triée et aux actions et moyens de communication mis en place.

CITEO

Le nouveau nom d'Eco-Emballages et Ecofolio

ECO-EMBALLAGES ET ECOFOLIO deviennent CITEO le 08/09/2017.

La CCPM a retenu les filières suivantes :



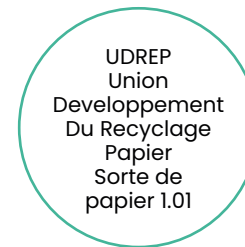
REVIPAC pour les briques alimentaires



O-I MANUFACTURING pour le verre



VALORPLAST pour le plastique



Recyclage des vallées pour l'acier, les cartons 5.02



VEOLIA aluminium

LA CONVENTION CITEO

CITEO

CITEO accompagne et finance la collecte, le tri et le recyclage des papiers (journaux, magazines, publicités, catalogues, courriers...).



Inutile de les froisser ou de les déchirer. Laisser les agrafes, spirales, trombones, etc.

LES PAPIERS COLLECTÉS
RESENT CONFIDENTIELS
JUSQU'AU RECYCLAGE.

Rappel sur les papiers à jeter dans le bac de tri



Journaux
Magazines



Courriers
Lettres



Livres
Cahiers



Catalogues
Annuaire



Feuilles
Enveloppes



Publicités
Prospectus

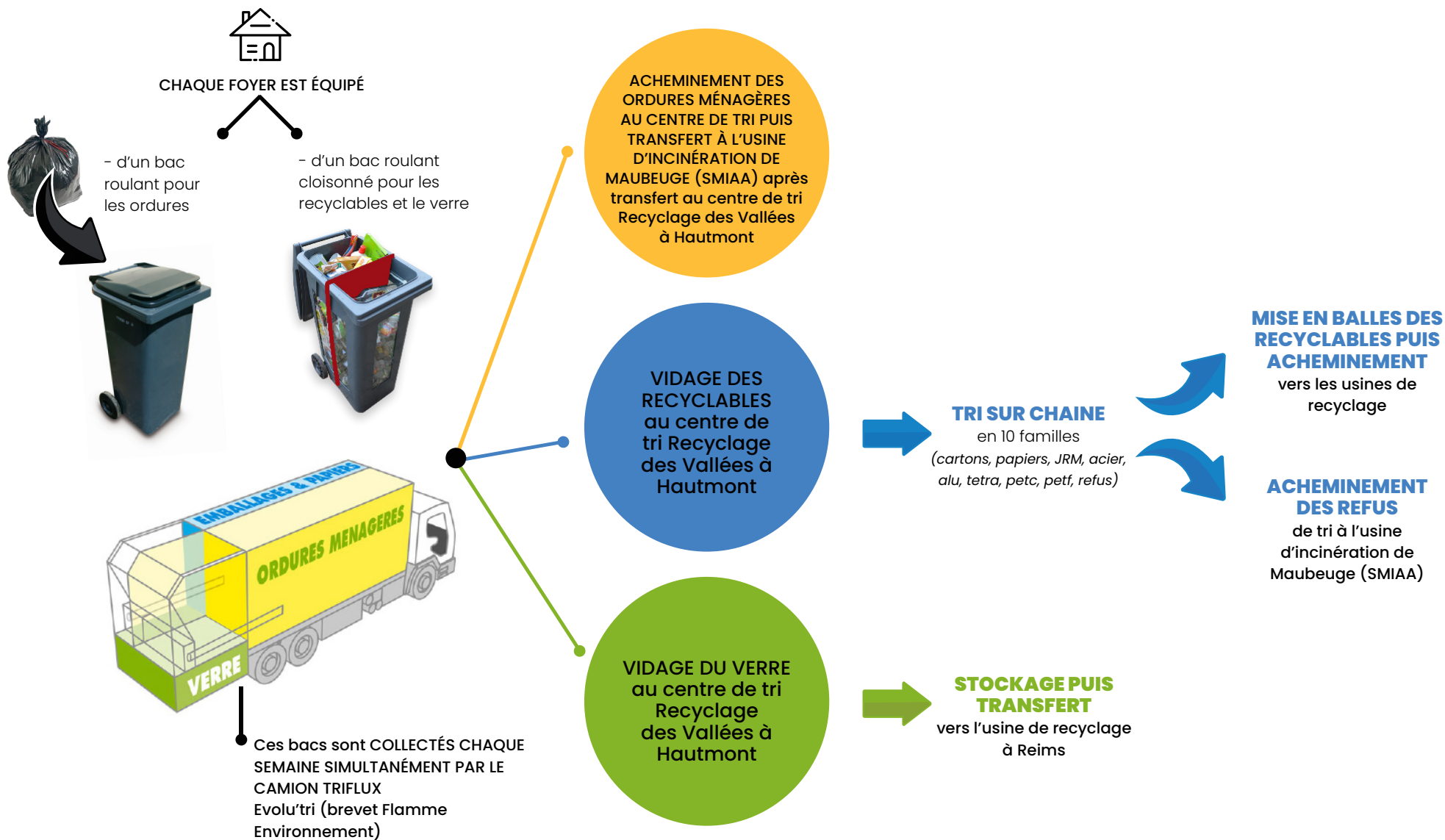


ATTENTION, ces papiers sont à jeter dans le bac d'ordures ménagères :

- Papiers au contact d'aliments
- Mouchoirs
- Papier cadeau et papier peint
- Tirages photos

SYNOPTIQUE DES FLUX DE DÉCHETS

pour la collecte en porte à porte



DONNÉES AVESNOIS ENVIRONNEMENT/CCPM

17,2

Effectif en nombre de postes du personnel de collecte

5,7

Effectif en nombre de postes du personnel pour le tri au centre de tri

36 736

Nombre d'heures annuelles travaillées

193 905

Kilomètres annuels parcourus pour la collecte en porte à porte

17 370

tonnes de déchets par an

TONNAGES COLLECTÉS EN PORTE À PORTE



12 834
tonnes
d'ordures
ménagères



2 333
tonnes
de verre



2 203
tonnes
de matériaux
recyclables

Soit en moyenne,
353 kg de déchets
par personne, par an
(ordures ménagères, tri et
refus de tri et verre)

PRESENTATION DU S.M.I.A.A



Le S.M.I.A.A., Syndicat Mixte de l'Arrondissement d'Avesnes, a été créé par Arrêté Préfectoral du 18 septembre 1998.

Il est né de la volonté de l'ensemble des Maires et des Présidents des Intercommunalités de l'Arrondissement afin de trouver rapidement une solution juridique et technique à l'impasse dans laquelle se trouvait la politique publique d'élimination des déchets ménagers dans l'Arrondissement d'Avesnes sur Helpe.

(Source INSEE - populations légales 2012)

Le S.M.I.A.A. est le Maître d'Ouvrage du Centre de Valorisation Energétique (CVE) de Maubeuge qui se révèle être l'équipement de traitement des déchets ménagers par valorisation énergétique pour l'ensemble de l'arrondissement d'Avesnes sur Helpe.

Les utilisateurs du C.V.E. de Maubeuge sont de trois catégories :

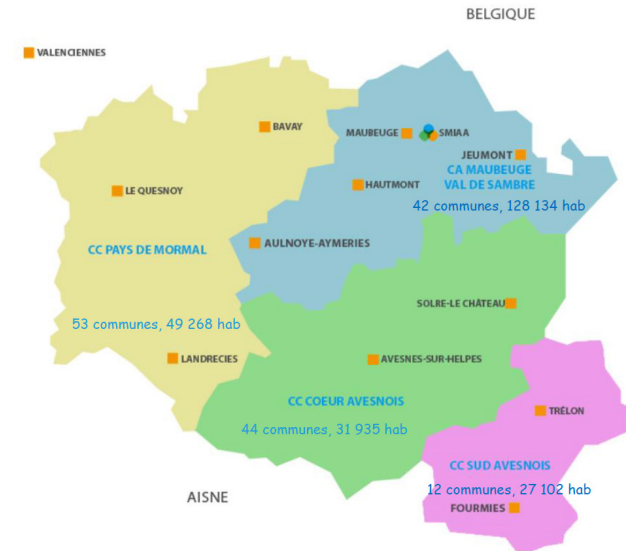
- les EPCI adhérents du S.M.I.A.A.,
- les collectivités clientes y compris les autres syndicats de traitement ou usine d'incinération,
- les clients privés pour les Déchets Industriels non dangereux : Sita, Environnement Services, Maubeuge Construction Automobiles, ...et des PME, artisans, commerçants de l'arrondissement.

LE S.M.I.A.A. EN 2022

Le Syndicat Mixte de l'Arrondissement d'Avesnes regroupait 3 EPCI et 1 communauté d'agglomération

236 439
habitants

Périmètre du S.M.I.A.A.



Chiffres Clés en 2022



du **SMIAA**



90 062 tonnes de déchets traitées
dont 84 146 tonnes incinérées
+ 5 916 tonnes enfouies



79 075 tonnes pour les seuls ménages
de l'Arrondissement d'Avesnes
Soit 347 kg par habitant



23 482 tonnes de produits sortants
dont 19 839 tonnes de mâchefers
+ 1 104 tonnes de ferrailles
+ 2 539 tonnes de REFIOM

➔ 99,64 % des sous-produits partis
vers la valorisation



37 919 Méga Watts heures
d'électricité produits



19 501 Méga Watts heures de chaleur
envoyés au Réseau de Chaleur Urbain



Performance Energétique : 0,8253
Seuil de la « Haute Performance Energétique »
ATTEINT

LES RÉSULTATS DU TRI (tonnages triés)

MATÉRIAUX	TYPE DE COLLECTE	TONNAGES TRIÉS EN TONNES CCPM 2022	TONNAGE TRIÉS EN TONNES CCPM 2021	COMPARATIF CCPM 2022/2021	MOYENNE kg/an/hab CCPM 2022	MOYENNE NATIONALE	MOYENNE RÉGIONALE	MOYENNE DÉPARTEMENTALE
Papiers / cartons AOE sorte 5,02 et 1,05	Porte à porte	524.38	650.90	-19,44	10.82	8.46 kg/hab./an	8.86 kg/hab./an	9.05 kg/hab./an
JRM (journaux, revues, magazines) AONE sorte 1,02	Porte à porte	0	0		29.50	23.55 kg/hab./an	30.12 kg/hab./an	35.12 kg/hab./an
Papiers et cartons en mélange sorte 1.01	Porte à porte	905.80	1 015.17	-10.77				
JRM (journaux, revues, magazines) CARA II sorte 1,11	Porte à porte	0	195.68					
Total JRM	Porte à porte	1 430,18	1 603.60	-10.81				
Briques alimentaires ELA (5.03)	Porte à porte	35.08	11.13	215.18	0.72	N.C	N.C	N.C
Acier	Porte à porte	122.05	146.16	-16.50	2.52	1.89 kg/hab./an	2.59 kg/hab./an	3 kg/hab./an
Aluminium	Porte à porte	24.44	38	-35.68	0.50	0.15 kg/hab./an	N.C	0.17 kg/hab./an
Plastiques PET clair (ex : bouteille d'eau, de jus d'orange...)	Porte à porte	199	212.58	-6.39	4.11	4.39 kg/hab./an	6.08 kg/hab./an	6.16 kg/hab./an
Plastique PET foncé (ex : bouteille colorée eau gazeuse...)	Porte à porte	22	19.86	10.78	0.45			
Plastique PEHD	Porte à porte	90.24	97.66	-7.60	1.86			
Total plastiques	Porte à porte	311.24	330.10	-5.71	6.42			
TOTAL	Porte à porte	1 922.65	2 219.19	-13.36	39.66	39.13 kg/hab./an	48.19 kg/hab./an	54 kg/hab./an
REFUS DE TRI	Porte à porte	579.47	673.63	-13.98	11.95			
VERRE	Porte à porte	2 456	2 436.94	0.78	50.67	30.10 kg/hab./an	28.45 kg/hab./an	20.72 kg/hab./an

Population
48 473

TONNAGES COLLECTÉS

Ordures ménagères (OM) + refus de tri : 12 833.83 + 408.72 = 13 242.55 tonnes, soit 273.19 kg/habitant/an

Emballages ménagers recyclables (EMR) collectés / tri : 2 202.98 tonnes, soit 45.45 kg/habitant/an

Verre collecté au porte à porte : 2 332.80 T + verre collecté en apport volontaire : 26.06 T = 2 358.86 tonnes, soit 48.66 kg/habitant/an.

Global collecté : 17 804.39 soit 367.31 kg/habitant/an



TONNAGES TRIÉS



EMR / tri :
1 922.65 T



Verre :
2 456 T

Global trié

4 378.65 T, soit 90.33 kg/habitant/an.
24,85 % valorisation matière (recyclage)

Global incinéré

13 242.55 T soit 273.19 kg/habitant/an.
75.15 % en valorisation énergétique (incinération)

« **Allo encombrants** » au porte à porte (p16) 39.425 T avec 20.680 T DIB et pour la partie recyclable (cartons, ferrailles, mobilier et réemploi) : 18.745 T + incinération d'archives papier obsolètes : 0.500 T

4 397.395 T
global déchets en valorisation matière
soit, 90.72 kg/habitant/an
24.90% valorisation matière (recyclage)

13 263.73 T
global déchets en valorisation énergétique
soit, 273.63 kg/habitant/an
75.10% valorisation énergétique (incinération)

QU'EST-CE QU'UNE CARACTÉRISATION ?

C'est une analyse d'un échantillon de déchets de la partie « des recyclables (hors verre) » du bac de tri. Cette analyse permet de déterminer précisément la qualité du tri. Le taux idéal se situe entre 10 et 15 %.

TAUX DE REFUS DE TRI

Les caractérisations conditionnent pour l'année la répartition des différents flux et aussi les refus de tri pour la collectivité vis-à-vis des autres collectivités elles-mêmes triées sur le même centre de tri. Pour les refus de tri, plus le pourcentage est faible / caractérisations : meilleur sera le résultat du tri et moins cela coûtera à la collectivité.

Taux de refus de tri moyen en 2022 / caractérisations : 15.64 %

(Trimestre 1 : 14.84 %, trimestre 2 : 16.31 %, trimestre 3 : 15.26 % et trimestre 4 : 16.16 %) suivant les caractérisations (échantillonnages à l'année) et de 26.30 % sur l'ensemble de la collecte.

Taux de refus de tri moyen en 2021 : 18.60 %

18.60 % (Trimestre 1 : 21.34 %, trimestre 2 : 19.21 %, trimestre 3 : 20.99 % et trimestre 4 : 12.85 %) suivant les caractérisations (échantillonnages à l'année) et de 28.39 % sur l'ensemble de la collecte.

En 2022
579.48 T
de refus de tri sur
2 202.98 T
collectées.

ANNÉES	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Taux de refus de tri moyen suivant les caractérisations	23.34%	22.49%	17.33%	20%	15.41%	16.28%

COLLECTE EN PORTE À PORTE DES ENCOMBRANTS

(en tonnes)

DATE	CARTONS	FER	MOBILIER	REEMPLOI	DIB*	RECYCLABLES
Février	0.087	0.278	1.980		2.840	2.345
Mai	0.089	0.204	4.640		1.540	4.933
Septembre	0.540	0.878	7.500		13.02	8.919
Octobre	0	0.249	2.300		3.28	2.549
TOTAL	0.716	1.609	16.420		20.680	18.745

39.425 t
 dont 18.745 t
 de produits recyclables
 et/ou réemployables
 (cartons, fer et
 mobilier)

*DIB : Déchet industriel banal (DIB)

Ensemble des déchets non inertes et non dangereux générés par les entreprises, industriels, commerçants, artisans et prestataires de services ; ferrailles, métaux non ferreux, papiers-cartons, verre, textiles, bois, plastiques, etc.

BENNE RÉEMPLOI en déchetterie de Bavay et Le Quesnoy

MOIS	Nbre de collecte Bavay	Traitement en tonnes Bavay	Nbre de collecte Le Quesnoy	Traitement en tonnes Le Quesnoy
Janvier	1	0.880	3	2.900
Février	3	2.300	4	3.02
Mars	2	1.360	3	2.86
Avril	2	1.840	4	3.84
Mai	2	1.580	3	2.72
Juin	4	3.160	3	2.70
Juillet	3	2.220	3	3.06
Août	3	2.340	6	5.42
Septembre	1	0.880	3	3.52
Octobre	3	2.140	3	2.84
Novembre	2	1.580	3	2.66
Décembre	2	1.84	3	2.56
TOTAL	28	22.12	41	38.10

60.22 t

tonnes non incinérées,
mais recyclées et/
ou réemployés par la
ressourcerie
C2ri d'Anzin.

Benne réemploi
dépôt d'objets réutilisables

La seconde
de vos obj
commence

| LA RESSOURCERIE ÉPHÉMÈRE

Landrecies et Bavay

Depuis juillet 2019 en déchetterie de le Quesnoy et depuis le 1er janvier 2022 en déchetterie de Bavay, des marchandises réutilisables (meubles, vaisselle, luminaires...) peuvent être déposées dans un conteneur pour leur donner une seconde vie. Grâce à ces objets, l'association C2Rinsertion d'Anzin a ouvert une ressourcerie éphémère sur le territoire de la CCPM, en proposant une vente d'objets issus de ce réemploi. L'espace de quelques jours, les habitants de Landrecies et des communes avoisinantes sont venus acheter (à moindre coût) des articles qui étaient destinés auparavant à la benne des encombrants en déchetterie.



LANDRECIES

10

ressourceries
(Février, mars, avril, mai,
juin, juillet, septembre,
octobre, novembre et
décembre)

Panier moyen :
10.66€
+4.85% / 2021

5 486

acheteurs
soit une moyenne de
498.73 à l'année
-11.23% / 2021



La CCPM, en partenariat avec l'association C2Rinsertion d'Anzin a mis en place une zone de réemploi pour d'une part développer la récupération de produits réutilisables (mobilier, vaisselle, textile, petits électroménagers, bibelots...) afin de promouvoir leur réemploi et de diminuer les quantités de déchets d'encombrants dirigés vers des centres de traitement.

LES DÉCHETTERIES

20
22

La communauté de communes compte quatre déchetteries à Le Quesnoy, Poix-du-Nord, Landrecies et Bavay ainsi que deux bennes déchets verts à Bry et Gommegnies. Les déchetteries sont accessibles aux particuliers comme aux professionnels.

En 2022, 125 960 passages ont été enregistrés dans les quatre déchetteries (11 568 particuliers et 3 634 professionnels). La plus grosse fréquentation est enregistrée en mai 13 894 passages tandis que le mois qui compte le moins de passages est le mois de décembre (5 430).

Le règlement des déchetteries a été harmonisé le 2 mai 2017. Ainsi, les professionnels et collectivités du territoire ne sont plus acceptés le samedi toute la journée et le lundi matin. La déchetterie de Poix-du-Nord n'est pas en capacité d'accueillir les professionnels et les collectivités pour des raisons de sécurité.

Les véhicules de plus de 3,5 tonnes PTAC ne sont pas autorisés sur les sites. Les dépôts sont limités à 1m³ par jour au total et à 2m³ par semaine.



Pour accéder aux déchetteries, il faut résider de manière permanente sur le territoire de la communauté de communes, présenter sa carte grise ainsi qu'un justificatif de domicile et une carte d'identité. L'informatisation des déchetteries depuis l'été 2017 permet un accès par badge. L'accès est gratuit.

125 960
passages ont été
enregistrés dans les
quatre déchetteries.

32 631,07 t
déchets globaux
soit 673.18 kg/an/hab

14 826,38 t
tonnage collecté
soit 305,87 kg/an/hab

2 292
passages pour les
bennes à déchets
verts à BRY et
GOMMEGNIES

128 252
passages en
déchetteries, bennes
verts à Bry et
à Gommegnies

LES DÉCHETS ENGENDRÉS (collecte et déchetterie)

0%
ENFOUISSEMENT

57,12%
VALORISATION
ÉNERGÉTIQUE

42,88%
VALORISATION
DE LA MATIÈRE

| FRÉQUENTATION DES DÉCHETTERIES

	LE QUESNOY	POIX-DU-NORD	LANDRECIES	BAVAY	TOTAL (par mois)
Janvier	2 538	206	1 244	2 181	6 169
Février	2 837	601	1 361	2 244	7 043
Mars	4 896	1 187	1 824	3 669	11 576
Avril	4 671	1 302	2 206	3 889	12 068
Mai	5 287	1 584	2 642	4 381	13 894
Juin	4 865	1 444	2 215	4 068	12 592
Juillet	5 124	1 607	2 531	4 268	13 530
Août	5 839	1 032	2 264	3 527	12 662
Septembre	4 381	1 348	2 137	2 963	10 829
Octobre	4 765	1 367	2 176	3 658	11 966
Novembre	3 398	845	1 455	2 503	8 201
Décembre	2 823	325	657	1 625	5 430
Total (par site)	51 424	12 848	22 712	38 976	125 960



Retrouvez le détail des déchets collectés p27

LES DÉCHETS ACCEPTÉS EN DÉCHETTERIES

	Déchetterie LANDRECIES	Déchetterie LE QUESNOY	Déchetterie POIX-DU-NORD	Déchetterie BAVAY
Ferrailles	✓	✓	✓	✓
Cartons	✓	✓	✓	✓
Batteries	✓	✓	✗	✓
Néons et lampes	✓	✓	✗	✓
Gravats	✓	✓	✓	✓
Déchets verts	✓	✓	✓	✓
Encombrants	✓	✓	✓	✓
Pneus	✓	✓	✗	✓
Bois	✓	✓	✗	✓
Huile minérale	✓	✓	✗	✓
Huile végétale	✓	✓	✗	✓
Peintures, lazures et aérosols	✓	✓	✗	✓
Pesticides, acides et bases	✓	✓	✗	✓
Bidons souillés vides	✓	✓	✗	✓
Piles	✓	✓	✗	✓
Colonne à verre	✗	✗	✗	✓
DEEE*	✓	✓	✗	✓
Textiles	✓	✓	✗	✓
Cartouches d'encre	✓	✓	✗	✓
Conteneur réemploi	✗	✓	✗	✗

*DEEE : Déchets électriques et électroniques

ATTENTION

Conformément au règlement des déchetteries et pour un meilleur service, merci de suivre ces indications



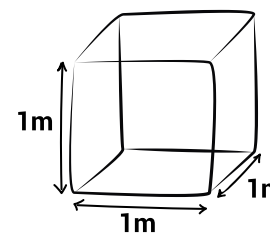
Les professionnels et les collectivités* (du territoire de la CCPM) **NE SONT PLUS ACCEPTÉS le samedi (toute la journée) et le lundi matin.**



* La déchetterie de Poix-du-nord n'est pas en mesure, pour des raisons de sécurité d'accueillir les professionnels et les collectivités.



Les véhicules de plus de 3.5 tonnes PTAC ne sont pas autorisés sur les sites.



RAPPEL : 1m³ = 1000L

Les dépôts sont limités par adresse fiscale :
- à 1m³ au total par jour
- à 2m³ au total par semaine



Ex : deux dépôts le lundi de 0.5 m³ + un dépôt le vendredi de 1 m³.



Avant d'accéder à la déchetterie, les déchets doivent être triés pour un dépôt rapide et efficace.

LE PERSONNEL

15.89 équivalent ETP en gardiens, agents du tri en renfort et administratifs / déchetteries, 3.25 agents de collecte et 2.05 agents techniques

ANIMATIONS ET ACTIONS DIVERSES

- « Hauts de France propres » :
Participants : 391 venus en déchetterie
Tonnages : 27 m3 pour 1.840 tonnes
16 communes participantes
- 51 animations scolaires, foires, évènementiels, formation du personnel, centre social, visite déchetteries, sortie nature et SMIAA
- Conférence avec les secrétaires de maires / ECT au 01/01/2023 et journée du personnel en Juillet 2022
- Retrait (« en drive ») des poules (et coqs)



+ 12 poules (La Gauloise)
et 2 coqs Gaulois



VENTE DE COMPOSTEURS

152 composteurs (62 en 600 L en bois, 32 en 600 L en plastique, 34 en 1 000 L en bois et 54 en 1 000 L en plastique, 97 bio-seaux et 4 lombricomposteurs.



| BUDGET ANNUEL DU SERVICE ENVIRONNEMENT

DÉCHETTERIES	2021	2022
Rotation (enlèvement bennes)	405 498,35 €	325 806,76 €
Incinération	709 213,56 €	609 648,74 €
Traitement	336 120,16 €	375 297,60 €
Régularisation TVA 5,5% au lieu de 10%	- 5 182,51€	/
Charges variables supplémentaires	21 354,53 €	61 314,71 €
Salaires	497 629,91 €	530 121,43 €
TOTAL DES DÉPENSES 1	1 964 634,00 €	1 902 189,24 €
Produits du recyclage	163 342,24 €	149 861,36 €
Subvention ou autres	/	/
Régie de recettes	7 000,00 €	6 332,00 €
Recettes / agents	/	/
TOTAL RECETTES 1	170 342,24 €	156 193,36 €

COLLECTE DES OM	2021	2022
Collecte	2 414 686,35 €	2 584 097,31 €
Incinération	1 266 367,63 €	1 209 880,57 €
Traitement	672 245,05 €	679 569,51 €
Régularisation TVA 5,5% au lieu de 10%	- 26 671,31€	/
Charges variables supplémentaires	97 093,83 €	132 505,64 €
Salaires	160 737,91 €	199 359,88 €
TOTAL DES DÉPENSES 2	4 584 459,46 €	4 805 412,91 €
Produits du recyclage (repreneurs / tri)	248 094,55 €	367 144,21 €
Subventions ou autres (CITEO)	721 533,23 €	716 954,61 €
Recettes / agents	/	/
TOTAL RECETTES 2	980 409,90 €	1 084 098,82 €

**2022
TOTAL DES
DÉPENSES 3
(1+2)
6 707 602,15 €**

**2022
TOTAL DES
RECETTES 3
(1+2)
1 240 292,18 €**

**2022
COÛT POUR
LA CCPM
5 467 309,97 €**

**2022
TOEM
4 657 270,00 €**

**2022
RESTE À CHARGE
DU BUDGET
GÉNÉRAL
810 039,97 €**

**-119 359,16 €
DE RESTE À
CHARGE /
BUDGET GÉNÉRAL
ENTRE 2022
ET 2021**

**2021
TOTAL DES
DÉPENSES 3
(1+2)
6 549 093,46 €**

**2021
TOTAL DES
RECETTES 3
(1+2)
1 150 751,33 €**

**2021
COÛT POUR
LA CCPM
5 398 342,13 €**

**2021
TOEM
4 468 943,00 €**

**2021
RESTE À CHARGE
DU BUDGET
GÉNÉRAL
929 399,13**



DEVENIR DES DECHETS ET FILIERES / DECHETTERIES

DÉCHETS	ENVOYÉS À	DÉCHETTERIES			
		LANDRECIES	LE QUESNOY	POIX-DU-NORD	BAVAY
BATTERIES	ARF	Recyclage en plomb		Néant	Recyclage en plomb
BIDONS SOUILLÉS ET VIDES	ARF	Valorisation énergétique	Valorisation énergétique	Néant	Valorisation énergétique
BOIS	RECYCLAGE DES VALLÉES	Fabrication de panneaux de particules		Néant	Fabrication de panneaux de particules
BENNE RÉCUP	C2RI	Néant	Valorisation matière et énergétique	Néant	Valorisation matière et énergétique
CARTONS	RECYCLAGE DES VALLÉES	Fabrication de cartons			
CARTOUCHES D'ENCRE	PRINTERRE	Re-manufacturées pour réutilisation		Néant	Re-manufacturées pour réutilisation
COLONNES À VERRE	RECYCLAGE DES VALLÉES	Néant			Fabrication de verre alimentaire
DÉCHETS VERTS	RECYCLAGE DES VALLÉES	Fabrication de compost			
PELOUSE	GAEC DE LA FRESNAIE	Néant	Matière pour méthanisation	Néant	
DEEE	ECO-SYSTÈMES	80% du poids des équipements est recyclé et 85% valorisé énergiquement (ferraille, métaux non ferreux, plastique, minéraux (verre, ciment), verre tubes cathodiques, déchets...		Néant	80% du poids des équipements est recyclé et 85% valorisé énergiquement (ferraille, métaux non ferreux, plastique, minéraux (verre, ciment), verre tubes cathodiques, déchets...
ENCOMBRANTS	RECYCLAGE DES VALLÉES	Incinération et enfouissement			

FERRAILLES	RECYCLAGE DES VALLÉES	/	Fabrication d'acier	
		Valorisation des ferrailles pour assurer la récupération, le recyclage et la vente en tant que matièreières secondaires		
GRAVATS	RECYCLAGE DES VALLÉES	Concassage ou remblais en fond de forme		
HUILE MINÉRALE (VIDANGE)	ARF	Recyclées et ravalorisées matière (4 litres usagés pour 3 litres d'huile de base recyclée)	Néant	Recyclées et ravalorisées matière (4 litres usagés pour 3 litres d'huile de base recyclée)
HUILE VÉGÉTALE (FRITURE)	ARF	Transformation en biodiesel pour les transports publics	Néant	Transformation en biodiesel pour les transports publics
NÉONS ET LAMPES	ECO-SYSTÈMES	Verre : 86% servent à la fabrication d'isolants ou d'abrasifs, de tube fluo, de silice de substitution. Métaux : 5% sont revendus sur les marchés de métaux (aciéries, affineries...) Poudres : 3% sont utilisés dans les batteries de voiture électrique ou téléphones portables...Divers : 4% vont à l'incinération	Néant	Verre : 86% servent à la fabrication d'isolants ou d'abrasifs, de tube fluo, de silice de substitution. Métaux : 5% sont revendus sur les marchés de métaux (aciéries, affineries...) Poudres : 3% sont utilisés dans les batteries de voiture électrique ou téléphones portables...Divers : 4% vont à l'incinération
PEINTURES, LASURES, AÉROSOLS ET FILTRES HUILE	ARF	Valorisation énergétique	Néant	Valorisation énergétique
PESTICIDES, ACIDES, BASES ET PRODUITS INCONNUS	ARF	Valorisation énergétique	Néant	Valorisation énergétique
PILES	COREPILE	Récupération du mercure, du zonc, du nickel, du fer. Recyclage d'acier et ferromanganèse	Néant	Récupération du mercure, du zonc, du nickel, du fer. Recyclage d'acier et ferromanganèse
DEA (MEUBLES)	ECO-MOBILIER	Valorisation matière	Néant	Valorisation matière
PNEUS	ALLIAPUR	Valorisation matière ou recyclage sous forme de broyats, granulats ou poudrette pour créer des aires de jeux, enrobés routiers, gazon synthétiques, objets moulés, pistes d'athlétisme, sol équestre...Recyclage du carbone de fer pour applications en aciéries, fonderies, sidérurgies.	Néant	Valorisation matière ou recyclage sous forme de broyats, granulats ou poudrette pour créer des aires de jeux, enrobés routiers, gazon synthétiques, objets moulés, pistes d'athlétisme, sol équestre...Recyclage du carbone de fer pour applications en aciéries, fonderies, sidérurgies.
VÊTEMENT	RELAIS DU CAMBRÉSIS	Revente vêtements d'occasions + chiffons + fabrication d'isolant maison	Néant	Revente vêtements d'occasions + chiffons + fabrication d'isolant maison

TONNAGE DES DÉCHETS COLLECTÉS EN DÉCHETTERIES PAR FLUX



Cartons
333.36 t



Ferrailles
363.42 t



Déchets électroniques et électriques (D3E)
345.77 t



Déchets verts
3 974.96 t



Gravats
3 739.56 t



Plâtre
82.08



Encombrants
4 374.82



Bois
1 021.82



Déchets d'équipements et d'ameublement (DEA)
228.26 t



Benne ré-emploi
60.22 t



Déchets ménagers spéciaux (DMS)
233.20 t



Piles
1.894 t



Néons et ampoules
NC



Textiles
24.067 t



Pneumatiques
40.764 t



Plastiques PVC
0,90 t

Plastiques hors PVC
1,26 t



Cartouches d'encre
0,0213 t



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MORMAL
Service Environnement

4 avenue de la légion d'honneur, Caserne Clarke, 59 550 Landrecies
03.27.77.52.35. Fax : 03.27.07.00.81

contact@cc-paysdemormal.fr
www.cc-paysdemormal.fr
